



Syndicat Local **FO Justice** – CP CAEN - IFS

Quand la prison Devient ingérable

Le quartier mineur est une nouvelle fois au cœur des préoccupations, et malheureusement, pas pour de bonnes raisons.

Ce matin, alors que les agents effectuaient un contrôle, ils ont découvert que le détenu B était en possession d'une rallonge multiprise électrique, un objet strictement interdit. Lorsqu'une gradée a tenté de la lui confisquer, celui-ci l'a violemment poussée contre la paroi de la douche. La mise en prévention a été nécessaire pour mettre fin à l'incident.

Un peu plus tard dans la matinée, au quartier d'isolement, un autre incident s'est produit. Un détenu a refusé de présenter ses mains au passe-menottes afin de permettre une fouille de cellule. Malgré plusieurs injonctions, il a persisté dans son refus, contraignant la gradée à ordonner l'intervention des agents. Lors de son placement en quartier disciplinaire, une mesure nécessaire au regard de son comportement, la situation a encore dégénéré. Alors qu'un agent lui demandait d'arrêter, le détenu a tenté de mordre un surveillant à l'intérieur de la cuisse lors du retrait de ses vêtements.

Depuis un certain temps, la situation devient ingérable. Les agents, épuisés, commencent à saturer. Malgré les nombreux signalements, rien ne semble changer.

Le moral du personnel est au plus bas, et ce mal-être se répercute désormais sur d'autres secteurs. Une frustration grandissante s'installe, alimentée par le sentiment que tout le monde n'est pas traité de la même manière. Cette impression d'injustice et d'inaction pèse sur les équipes, qui, malgré leur engagement, ont de plus en plus de mal à voir des résultats concrets.

Le bureau local FO Justice CP CAEN IFS demande à la Direction de réagir face à la situation préoccupante, car le moral des agents est en baisse. Il est impératif que des sanctions fermes et efficaces soient appliquées sans délai.

Le bureau local FO Justice CP CAEN IFS tient également à exprimer son soutien aux collègues, leur souhaite un prompt rétablissement, et se tient à disposition pour les accompagner dans toutes les démarches.

Adresse du bureau local : 2005 Boulevard Charles
CROS 14123 IFS

Mail : fo.cp-caen-ifs@justice.fr

Tél Externe : 0261107999 Tél Interne : 6400

 [FO Justice CP Caen-ifs](#)

SLP FO Justice – CP CAEN - IFS

Le : 07 mars 2025

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

